



La Source d'Agir 

Rapport annuel 2004-2005

Maï 2005

617, ROUTE BÉGIN, SAINT-ANSELME (QUÉBEC) G0R 2N0
TÉLÉPHONE : (418) 885-0043 TÉLÉCOPIEUR : (418) 885-1408
CBE@CBETCHEMIN.QC.CA WWW.CBETCHEMIN.QC.CA

Tirograph Design (Éco-Parc des Etchemins et vue aérienne du lac Etchemin), 1999.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 1994.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, 2001.

Carole Rouillard (Vue panoramique de la rivière Etchemin depuis le Mont Crapaudière), 2004.

Abréviations utilisées:

BVRE : Bassin versant de la rivière Etchemin

CBE : Conseil de bassin de la rivière Etchemin

GIEBV : Gestion intégrée de l'eau par bassin versant

OBV : Organisation de bassin versant

PDE : Plan directeur de l'eau

ROBVQ : Regroupement des organisations de bassin versant du Québec

Pour information :

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

617, Route Bégin

Saint-Anselme, (Québec)

GOR 2N0

Téléphone : (418) 885-0043

Télécopieur : (418) 885-1408

Courriel : cbe@cbetchemin.qc.ca

Site Internet : www.cbetchemin.qc.ca

Ce document est rendu disponible sur le site Internet.

Table des matières

Table des matières	1
Message du président	3
Mot de la coordonnatrice.....	5
Présentation du CBE.....	6
Le contexte général.....	6
Sa mission.....	6
Son territoire.....	6
Ses mandats	7
Ses objectifs.....	7
Une organisation de bassin versant	7
Représentativité des acteurs au cœur de la gestion par bassin versant.....	7
Les membres du conseil d'administration	8
Votants.....	8
Non votants.....	8
Le comité exécutif.....	9
La permanence.....	9
Rapport d'activité.....	10
Conseil d'administration	10
Comité exécutif	10
Bilan de l'année 2004-2005	10
Signature du protocole d'entente avec le MENV	11
Plan de communication et éléments de communication	11
Bulletin de liaison Symbiose	11
Création d'un dépliant sur la GIEBV et le BVRE	11
Site Internet	12
Revue de presse environnementale.....	12
Recherche d'un partenariat pour l'identification des limites du bassin versant	12
Kiosques	12
Étude de faisabilité pour l'instauration d'un programme d'éducation relative à l'environnement.....	13
Protection et mise en valeur de la rivière Le Bras et de son tributaire La Fourchette –volet agricole	13
Projet de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole- ruisseau Fourchette	13
Journée de formations et soirées thématiques	14
Mémoire sur le Plan de développement durable du Québec.....	14
Concertation des OBV de Chaudière-Appalaches	14
Expertise du CBE en regard de projets	15
Rayonnement à l'intérieur de comités nationaux.....	15
Participations, présences et adhésions	16
Participations (conseils d'administration et comités)	16
Présences, colloques, formations.....	16
Adhésion.....	17
Interventions publiques.....	17
Liste des communiqués de presse	17
Diffusion d'outils d'information à l'adresse de la population	18
Partenariat.....	18
Plan d'action 2005-2006	19
Budget prévisionnel 2005-2006	20
Rapport financier 2004-2005	21
Revue de presse 2004-2005	29

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Prendre une place de plus en plus importante !

Chers concitoyens et concitoyennes de la vallée de l'Etchemin,

Il me fait plaisir, pour une cinquième occasion, à titre président du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), de vous présenter le rapport annuel faisant état des réalisations de notre organisation, cette fois-ci, pour l'exercice financier 2004-2005.

Je suis très fier des réalisations accomplies par le CBE au cours des cinq dernières années et tout particulièrement de celles accomplies en 2004-2005. Le CBE a travaillé au cours des premières années de son existence plutôt à l'interne afin de consolider ses orientations et développer sa mission.

Au cours de l'année 2004-2005, nous avons poursuivi notre travail et axé davantage les actions sur la visibilité du CBE afin de mieux le faire connaître et ainsi consolider notre place comme acteur incontournable de la gestion intégrée de l'eau au sein du bassin versant de la rivière Etchemin. L'adhésion des acteurs de l'eau s'est considérablement accrue grâce à tous les efforts de recrutement fait auprès des principaux gestionnaires et utilisateurs de l'eau de notre bassin versant. Le nombre d'échanges, sans cesse croissants, avec ces partenaires de la gestion intégrée de l'eau, témoigne de la crédibilité grandissante du CBE dans la mise en place d'une structure efficiente de GIEBV sur notre territoire. Le CBE est de plus en plus interpellé dans son quotidien afin d'appuyer divers partenaires dans les processus d'élaboration de dossier et de demande de subventions. Pour plusieurs ministères, le CBE est reconnu comme l'Interlocuteur privilégié dans le bassin de la rivière Etchemin lorsque vient le temps de parler de GIEBV. Le rôle du CBE est donc de plus en plus reconnu et légitimé par l'ensemble des organisations et des personnes engagées dans l'amélioration de la qualité de vie du bassin versant de la rivière Etchemin.

Un point tout aussi important est le renforcement de la capacité d'intervention des acteurs liés à l'eau pour le bénéfice de toute la communauté, découlant de la coordination, par le CBE, des actions des partenaires. À ce titre, le CBE s'est efforcé de faire profiter des nouvelles connaissances ainsi que souligner le savoir-faire de divers intervenants et ce à l'ensemble des partenaires. À ce titre, le CBE a encore innové en diversifiant ses outils d'éducation et de sensibilisation. Notre bulletin Symbiose, bulletin de très grande qualité vous en conviendrez, s'est forgé une place remarquable en très peu de temps. Les soirées conférences, notre site Internet, notre revue de presse hebdomadaire et le dépliant d'information ont également été très appréciés. De nombreux autres projets, mis sur pieds au cours de cette dernière année, seront concrétisés très prochainement.

Au cours de 2005-2006, beaucoup d'énergies seront déployées à la mise en pratique des principes de la concertation, de la coopération et de la solidarité sur tout le territoire du bassin versant de la rivière Etchemin.

Un point majeur, la démarche de finalisation de notre Plan directeur de l'eau s'est amorcée cette année par une consultation des experts visant à orienter nos objectifs ainsi que les actions qui en découleront. L'année qui s'amorce permettra de la consolider auprès de tous les acteurs de l'eau afin d'identifier les actions qu'ils entendent mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années afin de réparer certaines actions passées, de conserver nos

acquis et de mettre en valeur nos multiples potentiels, sur une base de développement durable. Il nous est déjà permis de croire que notre Plan directeur de l'eau sera transmis en cours d'année aux autorités ministérielles.

Bien que nous y travaillons de puis déjà plusieurs années, la concrétisation des premiers contrats de bassin signés avec des partenaires devrait se concrétiser au cours de l'année 2005-2006 par des engagements volontaires des partenaires désireux de s'impliquer dans la protection, l'amélioration, la restauration et la mise en valeur de nos ressources liées à l'eau. Dès septembre 2005, une activité reconnaissance permettra de signer les premiers contrats de bassin.

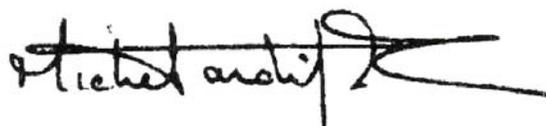
Je sais très bien que je n'ai plus à vous convaincre de la nécessité absolue que nous travaillions toutes et tous à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes, chacun dans nos champs respectifs, dans le respect des juridictions de chacun et en prenant soin de concerter et joindre nos actions à celles déjà réalisées.

Vous me permettrez de remercier très sincèrement tous les membres du conseil d'administration qui, pour plusieurs, y siègent depuis maintenant cinq années, pour l'engagement et la conviction déployé à l'atteinte de l'objectif commun que nous poursuivons, soit de donner un environnement de très haute qualité à toutes nos concitoyennes et à tous nos concitoyens. J'ai eu au cours des cinq dernières années l'immense plaisir de présider un conseil d'administration composé de femmes et d'hommes aux multiples talents et résolument tournés vers la recherche de solutions.

Je remercie aussi tous nos membres du comité exécutif, qui par leur conviction et leur grande disponibilité, m'ont appuyé tout au long de mon mandat. Merci aussi aux partenaires qui, dans leur quotidien, contribuent à la mise en place de la GIEBV afin que celle-ci devienne une réalité incontournable dans le présent et le futur, en prenant résolument la place qui lui revient.

En terminant, je voudrais dire un merci tout particulier à Carole pour tous ses efforts, la détermination et le don de soi qu'elle met à l'atteinte des objectifs du CBE depuis maintenant cinq années et avec encore autant de fougues et d'enthousiasme. Merci aussi à Claudie et à Karine pour l'énergie et les connaissances qu'elles ont mises à la disposition du CBE afin de nous aider à atteindre nos objectifs communs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Tardif', with a stylized flourish at the end.

Michel Tardif

MOT DE LA COORDONNATRICE

Chers partenaires etcheminois,
Chères partenaires etcheminoises,

C'est avec fierté que je vous présente le bilan de cette année bien remplie. En cette année 2004-2005, le CBE a su répondre à la demande et aux attentes des gens du milieu malgré des ressources financières et humaines limitées.

Comme vous serez à même de le constater, la dernière année a encore une fois permis au CBE de réaliser de nombreuses interventions visant à mettre en place et concrétiser la gestion intégrée de l'eau et le développement durable dans une approche de bassin versant.

Aucune de ces réalisations n'aurait pu voir le jour sans l'implication et le soutien constant de nombreuses personnes et organismes qui croient en notre mission et en nos objectifs. Je pense entre autres ici aux membres du conseil d'administration du Conseil de bassin ainsi qu'aux officiers du CBE qui travaillent de concert à poser les balises qui orienteront, dans une avenir rapproché, l'action de tous les acteurs du bassin versant de la rivière Etchemin. Il y a aussi bien sûr l'ensemble de la petite équipe du bureau, qui par leur dévouement et conviction, permet au CBE de mener à terme et avec succès, chacune de ses réalisations.

Finalement, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier une personne qui a joué un rôle déterminant au cours des dernières années dans le développement du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, soit Madame Marie Roy, officière du CBE de 2000 à 2005. Grâce à sa vision et son implication, elle a permis au CBE de croître et de se développer. Merci !

Je vous souhaite donc bonne lecture.



Carole Rouillard
Coordonnatrice

PRÉSENTATION DU CBE

Le contexte général

Depuis des années, la qualité de l'eau de la rivière Etchemin s'est dégradée, conduisant notamment à une diminution des usages tels que la pêche et la baignade et à une augmentation des coûts associés au maintien d'une qualité adéquate de l'eau potable.

Pour remédier à cette problématique, le désir de participer aux prises de décision s'est exprimé sur le bassin versant de la rivière Etchemin et les acteurs du milieu ont décidé de se réunir autour d'une table de concertation afin de prendre en charge, avec leurs moyens et leurs droits respectifs, la gestion des ressources en eau de leur territoire.

L'engagement majeur pour l'avenir de la région a été pris lors d'un colloque le 8 mai 1999 à Saint-Henri, soit la formation du **Conseil de bassin de la rivière Etchemin** qui s'est concrétisé en mars 2000.

Sa mission

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, aussi appelé **CBE**, est une corporation à but non lucratif incorporée en mars 2000. Sa mission est de « **favoriser la gestion intégrée des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'eau et les ressources aquatiques du bassin versant de la rivière Etchemin** ».

Depuis 2000, le support de cet organisme sans but lucratif permet aux acteurs environnementaux, économiques et sociaux du bassin versant de la rivière Etchemin de s'employer à se concerter pour mieux connaître leur territoire ainsi que pour mettre en place un *Plan directeur de l'eau*, outil de consensus régional sur des buts et des moyens d'action visant la pérennité des activités et des ressources ainsi que la récupération des usages dans une optique de développement durable.

Les objectifs de ce mode de gestion sont de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la conservation de la faune, de la flore et des habitats qui s'y trouvent, ainsi que de favoriser le développement durable des ressources naturelles du bassin versant en conciliant l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens, les impératifs économiques et le respect de l'environnement.

Par ailleurs avec l'annonce de la Politique nationale de l'eau en novembre 2002, le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a reconnu le CBE comme étant son interlocuteur privilégié pour la mise en place de la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière Etchemin.

Son territoire

Dans les limites de ses pouvoirs, la CORPORATION du CBE a compétence sur tout le territoire du bassin versant de la rivière Etchemin.

Notons que le territoire regroupe vingt-six (26) municipalités comprises dans quatre (4) Municipalités régionales de comté (MRC de Bellechasse, MRC Les Etchemins, MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC de Robert-Cliche) ainsi que la grande Ville de Lévis.

Ses mandats

- Assurer la concertation à l'échelle du bassin versant entre tous les intervenants ayant un intérêt dans la gestion des ressources reliées à l'eau ;
- Promouvoir l'acquisition et la diffusion de connaissances sur le bassin versant dans le but de pouvoir informer, sensibiliser et faire des recommandations afin d'harmoniser les usages dans une optique de développement durable ;
- Faire valoir, par le biais de recommandations auprès des structures locales, régionales et nationales, les intérêts et les préoccupations des intervenants du bassin versant ;
- Appuyer les initiatives de protection et de mise en valeur du milieu ;
- Favoriser la négociation et la conclusion d'ententes de partenariat ;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels biens ; organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

Ses objectifs

Par la gestion intégrée de l'eau par bassin versant le CBE, en concertation avec les acteurs, les gestionnaires et la population, vise les objectifs suivants :

- Amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant (lacs, milieux riverains et tributaires) ;
- Préserver et restaurer la biodiversité aquatique du bassin versant ;
- Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- Stimuler le développement récréo-touristique lié à la présence de la rivière et de ses tributaires.

Une organisation de bassin versant

En fait, le CBE est identifié par les instances gouvernementales comme une organisation de bassin versant. Au Québec, les organisations de bassin versant (OBV) sont actuellement au nombre de 35.

L'organisme de bassin versant est l'acteur principal de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Dans les faits, il s'agit d'une table de concertation où siège des représentants de tous les usagers et gestionnaires de l'eau présents sur le territoire d'un bassin versant. L'organisme tend à assurer la concertation locale et régionale de tous les acteurs de l'eau.

Il élabore un plan directeur de l'eau (PDE) en informant et en faisant participer la population, fait signer des contrats de bassin versant, met à jour le plan directeur de l'eau (PDE), informe de façon continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant et participe à la gestion intégrée du Saint-Laurent, le cas échéant (Cadre de référence de la GIEBV, 2004).

Représentativité des acteurs au cœur de la gestion par bassin versant

Le conseil d'administration du CBE tend à être représentatif de l'ensemble des acteurs de l'eau, locaux et régionaux, tant publics que privés, présents dans le bassin versant. Les secteurs communautaire (citoyens et groupes de citoyens), municipal (élus désignés par les municipalités, les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines) et économique (usagers de l'eau dans les secteurs agricole, industriel, forestier, hydroélectrique, commercial et institutionnel) délèguent des représentants ayant droit de vote. La représentativité de chacun de ces secteurs au sein du conseil d'administration varie entre 20 % et 40 %. Aucun secteur ne dispose d'une participation majoritaire. Le

secteur gouvernemental est représenté par un nombre déterminé de membres sans droit de vote (Cadre de référence de la GIEBV, 2004).

Au 31 mars 2004, le conseil d'administration du CBE comptait 20 membres sur soient : 15 membres votants et 8 membres non votants. Quatre postes votants étaient vacants, soit 3 postes au sein du groupe Récréotouristique, industriel et commercial et 1 poste au sein du groupe Socio-communautaire.

Enfin, la [représentativité](#) du Conseil de bassin est garante d'un large éventail d'intérêts et de préoccupations qui permettra de mettre en évidence une solution ou un ensemble d'éléments convergeant vers une solution acceptable collectivement.

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2005

Les membres votants

Secteur municipal (6 /25 postes)

sièges réservés pour chaque entité avec droit de vote

Représentants du **groupe municipal (6 postes)**

Jean-Guy Breton, MRC Les Etchemins
André Lavallée, MRC de Bellechasse
James Quigley, MRC de Bellechasse
Sonia Paradis, MRC Nouvelle-Beauce
Guy Dumoulin, Ville de Lévis
Vacant, Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne

Secteur Économique (9 /25 postes)

collèges électoraux avec droit de vote (en élection aux deux ans)

Représentant du **groupe forestier (1 poste)**

André Lantagne, Syndicat des producteurs de bois de la Beauce

Représentants du **groupe agricole (4 postes)**

Maude Cadorette, Les Élevages R. Cadorette
Sylvie Leblond, Fédération de l'UPA de la Beauce
Kathryn Vachon, Club agroenvironnemental des Etchemins (**POSTE EN ÉLECTION**)
Hervé Audet, Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse (**POSTE EN ÉLECTION**)

Représentants du **groupe récréotouristique, industriel et commercial (4 postes) **** URGENT****** 4 postes vacants

Secteur Communautaire (6 /25 postes)

collèges électoraux avec droit de vote (en élection aux deux ans)

Représentants du **groupe environnement (3 postes)**

Véronique Brisson, Comité de restauration du Lac Dion et Club sportif du Lac des Goulets
André Bélisle, Comité de Restauration de la Rivière Etchemin (**POSTE EN ÉLECTION**)
François Duchesneau, Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent (**POSTE EN ÉLECTION**)

Représentants du **groupe socio-communautaire (2 postes)**

Marc Brochu, Commission scolaire des Navigateurs
Michel Tardif, Cégep de Lévis-Lauzon (**POSTE EN ÉLECTION**)

Représentant du **groupe citoyen (1 poste)**

Marie Roy, citoyenne (**POSTE EN ÉLECTION**)

Les membres non-votants

Secteur ministériel (4/25 postes)

(membres sans droit de vote)

Représentants du **groupe ministériel**

Luc Major, MRN Faune, d. r. de Chaudière-Appalaches
Patrick Tavan, Affaires municipales et Régions, d.r. Québec-Chaudière-Appalaches
Donald Lemelin, Agriculture et Pêcheries, d. r. de Chaudière-Appalaches
Julien Baudrand, Développement Durable, Environnement et Parcs, d. des Politiques de l'eau

Le comité exécutif

Lors d'une rencontre ayant suivi l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2004, le nouveau conseil d'administration a nommé les officiers qui constitueraient l'exécutif.

L'actuel président du CBE est monsieur Michel Tardif, administrateur du Cégep Lévis-Lauzon. Les membres de l'exécutif sont :

-  Président : Monsieur Michel Tardif
-  Vice-président : Monsieur François Duchesneau
-  Secrétaire- trésorière : Madame Marie Roy
-  Directeur : Monsieur Marc Brochu
-  Directeur : ancien. occupé par Monsieur André Bélisle

La permanence

La permanence est assurée par une seule personne qui pourvoit à la coordination des activités de l'organisme dans le respect de sa mission (secrétariat, comptabilité, organisation d'événements, recherche et rédaction documentaire, gestion de projet, représentation lors d'événement, etc.). Madame Carole Rouillard occupe cette fonction depuis octobre 2000.

En cours d'année, Mesdames Claudie Tremblay ainsi que Karine Boucher sont venues, chacune à leur tour, appuyer le travail de la coordonnatrice à titre d'agentes de communications.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005

Le conseil d'administration

Durant la période comprise entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005, les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises, soit :

-  17 mai 2004
-  17 juin 2004
-  22 septembre 2004
-  17 novembre 2004
-  19 janvier 2005
-  16 mars 2005

Le comité exécutif

Durant cette même période, les officiers du comité exécutif se sont réunis à quatre reprises, soit :

-  4 mai 2004
-  11 mai 2004
-  13 octobre 2004
-  30 mars 2005

De plus, les officiers du CBE se sont aussi investis dans les mandats qui leur ont été attribués. Plusieurs autres rencontres de travail ont été tenues en cours d'année.

BILAN DE L'ANNÉE 2004-2005

Au cours de l'année financière 2004-2005, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* a connu quelques changements au sein de son conseil d'administration. Quelques organismes ont changé leur représentant et certains sièges désignés sont demeurés vacants soit par refus ou par faute d'avoir désigné un représentant.

Du point de vue de son fonctionnement, l'exercice financier qui s'étend du 1er avril 2004 au 31 mars 2005 a été marqué par la poursuite de la Politique nationale de l'eau qui concrétise la volonté du gouvernement du Québec d'implanter la gestion par bassin versant pour 33 rivières prioritaires, dont l'Etchemin. Cette politique revêt un caractère particulier pour le CBE et ses partenaires, qui après plus de cinq ans d'existence et d'efforts marqués pour faire reconnaître la gestion par bassin versant, se voyait octroyer, en août, une aide financière de 65 000 \$ du ministère de l'Environnement pour son fonctionnement. En cours d'exercice, grâce à une entente avec le ministère de l'Emploi du Québec, le CBE a pu procéder à l'embauche d'une agente de communication pour une période de 26 semaines. Suite au départ de cette ressource, une seconde subvention d'Emploi-Québec est venue assurer la continuité dans la mise en œuvre d'outils de sensibilisation et de promotion de la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière Etchemin.

Le CBE a maintenu la poursuite de son objectif « d'être une source d'agir pour une rivière en santé ! ». Plus particulièrement :

Signature du protocole d'entente avec le MENV

En début de saison estivale 2004, le CBE a soumis au ministère de l'Environnement du Québec un dossier complet répondant aux demandes. Le document en question a été remis avec une convention de subvention. La subvention de 65 000 \$ a été reçue en mi-août. En février dernier, un rapport d'étape a été transmis au ministère de l'Environnement qui faisait état de l'avancement des objectifs définis par le CBE en juin 2004.

Plan de communication et éléments de communication

L'embauche d'une professionnelle en communication a permis de finaliser le premier plan de communication qui a pour but de faire connaître l'organisme, accroître sa visibilité et susciter la volonté d'implication dans le bassin versant de la rivière Etchemin. Ce dernier propose des stratégies et des actions ou activités pour les deux prochaines années.

En novembre dernier, les administrateurs du CBE ont adopté les outils qui répondent le plus significativement aux besoins du CBE ainsi que de ses partenaires. À ce sujet, le CBE devra conserver et mettre en œuvre pour les deux prochaines années : le bulletin de liaison SymbiOse, le site Internet, les panneaux routiers identifiant les limites du bassin versant, soirée de reconnaissance annuelle permettant de reconnaître et de souligner les initiatives des acteurs de l'eau. De plus, les administrateurs se sont entendus pour réaliser un Fête de la rivière en 2006.

Bulletin de liaison Symbiose

Au cours de l'année, la Permanence du CBE ainsi que quelques uns des intervenants du bassin versant ont collaboré à la rédaction de trois numéros du bulletin Symbiose (juin et septembre 2004 et mars 2005), entièrement dédié à la population ainsi qu'aux intervenants de la gestion intégrée du bassin versant de la rivière Etchemin.

Ce dernier rassemble plusieurs articles informatifs sur l'eau ainsi que sur le développement durable. Le « Symbiose » relie plusieurs joueurs actifs, autant sur le plan régional que provincial. Il a pour objectif de promouvoir l'échange de connaissances dans la population et de mettre en valeur les initiatives locales et régionales qui contribuent au mieux-être de notre communauté. De plus, il sensibilise les lecteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement. Il en est à sa deuxième année de publication.

Le Symbiose est imprimé en 750 exemplaires papier par une entreprise locale qui soutien le CBE en lui offrant son meilleur qualité-prix ainsi qu'en supportant certains coûts en mise en page et de graphisme. Sa distribution est assurée dans le réseau des bibliothèques municipales, dans les succursales Desjardins ainsi que dans les bureaux municipaux et gouvernementaux du bassin versant. De plus, il est mis en ligne sur le site Internet du CBE et transmis par courrier électronique à plusieurs centaines d'acteurs locaux et régionaux.

Par ailleurs, le CBE a entamé une série d'actions visant à assurer le financement du bulletin d'information très apprécié du public ainsi que de plusieurs intervenants du bassin versant et de la région. Pour être en mesure de continuer à bien informer ses différents publics, le Conseil de bassin sollicite actuellement un partenariat avec certains ministères, députés et Municipalités régionales de comtés de la région. Des efforts ont aussi été investis auprès de certaines entreprises, mais en vain.

Dépliant sur le projet de gestion intégrée par bassin versant et des caractéristiques du bassin versant de la rivière Etchemin

Pour le bénéfice de l'ensemble des acteurs de l'eau ainsi que de la population du bassin versant de la rivière Etchemin, le CBE a rendu disponible un nouveau dépliant d'information sur le projet de mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. On y retrouve aussi une carte du bassin versant de même qu'on y aborde les principales problématiques ainsi que les caractéristiques particulières du bassin versant.



Site Internet

Le site Internet du CBE est un moyen utile de communication et se veut d'abord et avant tout un site d'information pour l'ensemble des intervenants du bassin et de la région. Le site web CBE est en ligne depuis le début janvier 2004 à l'adresse suivante: www.cbetchemin.qc.ca.

Comme par le passé, ce dernier a été mis à jour quotidiennement en y intégrant la revue de presse hebdomadaire, les activités ainsi que les communiqués de même que les numéros du Symbiose.

En plus de la mise à jour quotidienne, plusieurs modifications majeures ont été effectuées afin d'embellir ce site ainsi que pour faciliter à prise en charge des données transmises par les nouveaux membres ainsi que par les organisations qui désirent publier une invitation ou y inscrire une activité.

Enfin, nous avons publié une version interactive du dépliant d'information sur le bassin versant de la rivière Etchemin faisant mention du projet de mise en place de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant.



Revue de presse environnementale

Tout au cours de l'année, les partenaires du CBE ont pu bénéficier des services d'une revue de presse à contenu environnemental. Cette dernière fut distribuée par courrier électronique une fois par semaine. Elle est rendue disponible sur le site Internet. D'abord affectée au réseau de contact du CBE, sa popularité s'est accrue rapidement. Divers organismes de la province se sont ajoutés à la liste de distribution. Force est d'admettre que ce service offert gratuitement est très apprécié puisque le CBE a pu recevoir de nombreux commentaires positifs de la part des partenaires de la région ainsi que d'organismes socio-économiques et environnementaux locaux et régionaux.

Recherche d'un partenariat pour l'identification des limites du bassin

Parce qu'ils permettent l'identification des limites du bassin versant de la rivière Etchemin, les panneaux routiers demeurent des incontournables pour répondre au besoin de visibilité du CBE auprès de l'ensemble de ses publics. Puisqu'on retrouve au total 23 points d'entrée dans le bassin versant de la rivière Etchemin, le coût réel du projet tourne autour de 6 000 \$ excluant l'installation.

Encore une fois, le CBE a démarré en janvier 2005 une démarche en vue de financer le projet en question. Quelques partenaires économiques majeurs dans la région ont été sollicités. Notre offre de partenariat est actuellement à l'étude par le Groupe Desjardins. Une réponse devrait être rendue le 7 juin prochain.



Kiosques

Toujours en 2004, le CBE s'est investis publiquement de son mandat d'éducation et de sensibilisation en animant un kiosque lors de l'Expo de Bellechasse à Saint-Anselme ainsi que l'Expo du bassin de la Chaudière à Saint-Isidore. Pour le bénéfice de tous, d'autres organismes de bassin versant de la région ont été invités à partager ces kiosques avec notre organisation (GIRB et COBARIC). Ainsi, ce sont plus de sept jours qui ont été consacrés par l'équipe du CBE ainsi que de quelques bénévoles pour informer notre communauté de notre grand projet collectif ainsi que pour leur transmettre divers outils de sensibilisation rendus disponibles par de nombreux partenaires. Lors de ces activités, un aquarium ainsi qu'un simulateur de contamination des eaux souterraines ont générés un nombre intéressant d'échanges avec les visiteurs.

Étude de faisabilité pour l'instauration d'un programme d'éducation relative à l'environnement

Encore une fois, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer ont mis en commun leurs ressources pour offrir une équipe multidisciplinaire afin d'appuyer les initiatives écologiques des écoles des bassins versants des rivières Etchemin et Boyer. Une affiche d'invitation proposant divers projets de sensibilisation à caractère écologique a été montée par les deux groupes de bassin versant. En décembre dernier, l'invitation a été transmise dans l'ensemble des établissements scolaires des bassins versants des rivières Etchemin et Boyer. Cette approche visait à démontrer l'intérêt du CBE et du GIRB de faire participer les écoles de leurs bassins respectifs à des projets concrets.

Toujours dans le but de consolider l'offre de projets aux écoles, le CBE a initié quelques échanges avec certains organismes de bassin versant voisins. Des rencontres ont eu lieu avec certains groupes ayant développés des expertises dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement. Puisque nos OBV ne sont actuellement pas dotés d'expertise dans ce domaine, nous nous sommes entendus avec ces derniers pour faire la promotion de leurs services aux écoles de nos bassins versants respectifs.

Protection et mise en valeur de la rivière Le Bras et de son tributaire La Fourchette –volet agricole

Initié par la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse en avril 2004, le projet a permis de sensibiliser, d'informer et d'encadrer quelques producteurs agricoles sur le territoire visé. Concrètement, Madame Geneviève Desroches, biologiste, a pu rencontrer et sensibiliser 18 producteurs agricoles de Saint-Isidore à l'importance des bonnes pratiques pour protéger l'eau, une ressource essentielle à leur travail.

Le mercredi 20 octobre 2004, lors d'une soirée spéciale, les producteurs participants ont pu recevoir un outil de travail personnalisé pour leur entreprise dans lequel une description de l'état des berges riveraines de même qu'un diagnostic des berges a été établi en lien avec les pratiques culturales.

Au cours de la réalisation de son mandat, le Conseil de bassin s'est associé à la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse afin de faciliter le travail de Madame Geneviève Desroches. Tout au cours de l'été 2004, elle a pu bénéficier de l'expertise ainsi que de l'hébergement et de l'encadrement de l'équipe du *Conseil de bassin de la rivière Etchemin*.

Outre le CDAQ et le CBE, d'autres partenaires financiers sont venus s'ajouter dont la Fondation de la Faune qui a permis l'embauche d'une biologiste ainsi qu'une commandite des Caisses Desjardins de Saint-Anselme et de Saint-Isidore ainsi que du Groupe Alfred Couture Ltée qui a permis de défrayer les frais de déplacement.

Projet de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole- bassin versant du ruisseau Fourchette

Suite au succès de la collaboration entre l'UPA Lévis-Bellechasse et le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* ainsi qu'à l'annonce d'un nouveau programme de financement Fondation de la Faune du Québec et Union des producteurs agricoles, en mi-janvier 2005, le CBE s'est de nouveau joint à la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse afin de mobiliser un grand nombre d'intervenants de domaines variés (Syndicat de base, conseillers agricoles, municipalités et MRC, Comité de restauration de la rivière Etchemin, Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras, Canards Illimités Canada, Pro-Faune, IRDA) qui ont accepté de participer conjointement à l'identification des problèmes, la planification et la mise en œuvre de solutions en vue d'assurer et de mettre en valeur la biodiversité à la grandeur du bassin versant du ruisseau Fourchette. En fait, il s'agira d'un premier exercice de concertation et d'intervention concertée à l'échelle d'un sous-bassin versant du

principal tributaire de la rivière Etchemin, la rivière Le Bras, puisque la démarche intégrera les intérêts et les volontés d'agir de chaque organisation dans le respect des compétences et du savoir-faire des parties prenantes.

Ce projet actuellement à l'étude par le comité d'évaluation FFQ-UPA a pour but ultime d'outiller les groupes concernés par la gestion du bassin versant, qui, en collaborant étroitement au projet, amélioreront leurs connaissances techniques dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. En travaillant en groupes hétérogènes, ils pourront aussi améliorer leur capacité d'intervention et leur esprit de coopération en mettant en commun leur expertise, leur savoir-faire ainsi que leurs ressources. De plus, il vise à sensibiliser l'ensemble de la population etcheminoise de même que régionale à l'importance de la mise en valeur et de la protection de notre bassin versant. Une réponse définitive quant à la demande de financement de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse sera rendue publique le mardi 31 mai prochain.

Le CBE s'est aussi beaucoup impliqué dans la rédaction de la demande de financement notamment en réalisant un portrait diagnostic de la problématique agroenvironnementale présente dans le bassin versant de la rivière Le Bras ainsi que de son principal tributaire, le ruisseau Fourchette avec le soutien du MAPAQ, MDDEP, CRRE et du MRNF. Si le projet accède au financement demandé, le CBE entend participer de près à la réalisation du projet de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse. Son partenariat se traduira par l'hébergement de la ressource en lui offrant un espace de bureau ainsi qu'en lui proposant un encadrement moyen. De plus, le CBE mettra à sa disposition le Système d'information géographique de l'Etchemin, le Cadre écologique de référence de même que la documentation qui lui sera nécessaire. Enfin, le CBE verra aussi à rendre compte de son développement auprès de la population et des intervenants du bassin versant dans son bulletin d'information Symbiose ainsi que de son site Internet.

Journée de formations et soirées thématiques

Toujours dans le souci d'améliorer l'efficacité générale d'intervention des divers intervenants de la GIEBV dans le bassin versant de la rivière Etchemin, le CBE a réalisé quelques événements publics sur des sujets touchant de près notre bassin versant. Ainsi, le 20 octobre dernier, nous avons réalisé une journée d'initiation à la gestion des cours d'eau municipaux grâce à la généreuse collaboration du MAMM. Lors de cette occasion, une vingtaine d'autres organismes de bassin versants ainsi que de gestion de rivières ont participé à l'événement. Le 19 janvier, les membres du CBE conviaient Canards Illimités Canada afin de leur présenter le portrait des milieux humides de Chaudière-Appalaches. Le 16 mars dernier, divers acteurs socio-économiques et citoyens étaient rassemblés par le CBE pour discuter de la capacité de support d'un cours d'eau en phosphore.

Mémoire sur le Plan de développement durable du Québec

Pour faire suite à l'annonce d'un projet de Plan de développement durable par le ministre actuel du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* transmettait, le 15 février 2005, son mémoire faisant état de sa position quant aux orientations qui définiront ce plan.

Le 25 avril dernier, le *Conseil de bassin*, par l'entremise de son président, M. Michel Tardif, et de sa coordonnatrice, Mme Carole Rouillard, a donc eu la possibilité de présenter son mémoire au ministre Mulcair dans le cadre de cette consultation.

Concertation des OBV de Chaudière-Appalaches

Dans le but de consolider la mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, notre organisation s'est démarquée régionalement en initiant une première rencontre de travail avec des représentants des autres organismes de bassin versant du territoire de Chaudière-Appalaches (Etchemin, Boyer, du Sud, Chaudière, Bécancour et Saint-François). Lors de cette rencontre, les organismes de bassin versant ont pu échanger sur leurs besoins respectifs et communs ainsi que de discuter de mise en œuvre de projets régionaux permettant d'optimiser l'offre de service de nos organismes et une gestion optimale de la ressource EAU dans notre région, et ce, dans une perspective de développement durable.



Expertise du CBE en regard de projets

Pendant l'année 2004-2005, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* a reçu de nombreuses demandes **d'appui** dans le cadre de projets de protection et de mise en valeur de la rivière Etchemin ou d'un tributaire :

- Réseau d'échantillonnage physico-chimique dans la rivière Le Bras- Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras – mai 2004 ;
- Développement écotouristique de la vallée de l'Etchemin - Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) - mai 2004 ;
- Inventaire de la zone inondable du Circuit de pêche du Mont Original - Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) - mai 2004 ;
- Adaptation du Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées – Comité de restauration du lac Dion (CRLD) – juin 2004 ;
- Projet de travaux en vue d'augmenter le potentiel de reproduction de l'omble de fontaine dans la zone du circuit de pêche du Mont - Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) - septembre 2004 ;
- Projet transitoire en agroenvironnement - Fédération de l'UPA de Lévis- Bellechasse – décembre 2004 ;
- Projet d'aménagement de cours d'eau en milieu agricole -ruisseau Rover- Club Agroenvironnemental des Etchemins – janvier 2005 ;
- Projet de route Bleue- étude de faisabilité pour le secteur de la rive-sud - Fédération québécoise des canots et kayak- février 2005 ;
- Projet de conservation, protection et mise en valeur des lots privés à l'échelle du sous-bassin versant du lac Dion - Comité de restauration du lac Dion (CRLD) – février 2005 ;
- Stratégie agro-environnementale dans le bassin versant du ruisseau Fourchette - Fédération de l'UPA de Lévis- Bellechasse – mars 2005.

De plus, le CBE a offert son support à certains de ses partenaires dans la recherche de financement pour concrétiser certains objectifs contenus dans le plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin. Plusieurs demandes ont également été acheminées au CBE pour obtenir des informations et des données sur le bassin versant pour des projets de toutes sortes.

L'expertise et l'expérience du CBE ont aussi été sollicitées pour l'implantation de nouveaux comités de bassin versant dont la rivière du Sud (Chaudière-Appalaches) et le lac Dion (Saint-Damien).

Le CBE a également reçu quelques sollicitations de regroupements de citoyens intéressés à améliorer leur niveau de connaissance sur les enjeux reliés à l'eau. Certains ont bénéficié de présentations sur la gestion par bassin versant en plus de les voir renseigner sur les problématiques du bassin ainsi que les gestes permettant la conservation de la qualité de leur environnement.

De plus, plusieurs demandes furent adressées au CBE pour différents dossiers qui touchent au bassin versant tels que activités de sensibilisation existantes, cas problèmes sur des lacs et cours d'eau, etc. L'avis de la Permanence est régulièrement sollicité sur divers dossiers et elle offre certains services aux citoyens qui vivent des problématiques particulières avec leur cours d'eau.



Rayonnement à l'intérieur de comités nationaux

Tout au cours de l'année, le CBE s'est particulièrement investi dans la gestion du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ). Madame Carole Rouillard, coordonnatrice du CBE, y siège à titre d'administratrice depuis mai 2003.

PARTICIPATIONS, PRÉSENCES ET ADHÉSIONS

Participations

De part sa mission et ses objectifs généraux, le CBE s'investit sur différentes tables de concertation ou comités afin d'assurer la représentativité du bassin versant de la rivière Etchemin et des intérêts de tous les utilisateurs de l'eau. Ainsi, le CBE siège au niveau des conseils et comités suivants:

Conseils d'administration

☛ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA)

Regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres.

☛ Comité de restauration du Lac Dion (CRLD)

Favoriser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant du lac Dion de Saint-Damien-de-Buckland en élaborant un plan de conservation, de restauration et de mise en valeur avec les usagers, les acteurs et les gestionnaires en place.

☛ Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Promouvoir la gestion de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associées à l'eau à l'échelle du bassin versant et supporter l'action de ses membres. Faire connaître les positions des organisations de bassin versant du Québec auprès de la population et des instances gouvernementales ou autres organisations ou intervenants intéressés par le sujet.

Comités de planification régionale et locale

- ☛ Comité de restauration du lac Dion (23 août, 16 novembre 2004, 9 février et 20 avril 2005) ;
- ☛ MRC de Bellechasse (18 novembre) ;
- ☛ Rencontre avec les organismes de bassin de la région Chaudière-Appalaches (15 avril 2005).

Présences, colloques et formations

Le CBE a été également présent à plusieurs colloques, forums et séances de formation ainsi qu'à une panoplie de rencontres ponctuelles.

- ☛ Rencontre d'information sur le projet WEB's du Bras d'Henri-Fourchette avec Agriculture Canada (15 juin) ;
- ☛ Animation d'un kiosque dans le cadre de l'Expo-BBQ régionale de Bellechasse à Saint-Anselme (9 au 11 juillet) ;
- ☛ Rencontre avec M. Claude Jousseume de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (14 juillet) ;
- ☛ Demi-journée d'information sur les Plans d'accompagnement agroenvironnementaux (15 juillet) ;
- ☛ Kiosque dans le cadre de l'Exposition régionale du bassin de la Chaudière à Saint-Isidore (30 juillet au 1^{er} août) ;
- ☛ Présentation et échange avec les participants de Jeunesse Canada Monde sur les enjeux reliés à la conservation de l'eau (14 août) ;

- ☞ Journée d'information sur l'aménagement des cours organisé par la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse (26 août) ;
- ☞ Conférence de presse de l'IRDA-FAQDD-MAPAQ-AAC sur le projet réalisé dans un tributaire du ruisseau Fourchette (9 septembre) ;
- ☞ Journée de formation sur les cours d'eau municipaux (20 octobre) ;
- ☞ Journée des coordonnateurs des organismes de bassin versant (22 octobre) ;
- ☞ Journée des présidents des organismes de bassin versant (22 octobre) ;
- ☞ Rencontre d'échange sur les contrats de bassin (MENV, CBE, COBARIC et BVSM,) (7 novembre) ;
- ☞ Conférence de presse du Comité de restauration de la rivière Etchemin (24 novembre) ;
- ☞ Conférence de presse sur le dépôt du Plan de développement durable du Québec (25 novembre) ;
- ☞ 4^{ième} Forum sur la gestion par bassin versant organisé par le Réseau Environnement, le MENV et le ROBVQ (30 novembre et 1^{er} décembre) ;
- ☞ Rencontre spéciale du ROBVQ avec les présidents des OBV sur la question du financement (14 janvier) ;
- ☞ Présentation spéciale sur les milieux humides de Chaudière-Appalaches (19 janvier) ;
- ☞ Rencontre spéciale avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2 mars) ;
- ☞ Présentation spéciale sur la capacité de support du bassin versant en phosphore (16 mars) ;
- ☞ Journées des coordonnateurs des organismes de bassin versant (18 mars) ;
- ☞ Présentation du portrait agroenvironnemental de la tête de la rivière Le Bras (24 mars) ;
- ☞ Journée d'information sur la réglementation agroenvironnementale (30 mars) ;
- ☞ Rencontre des organismes de bassin versant de Chaudière-Appalaches (15 avril) ;
- ☞ Présence à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (14 mai) ;
- ☞ Soirée de discussion sur l'avenir du milieu humide de Cranbourne (19 mai).

Adhésions

- ☞ Centre d'action bénévole de Bellechasse-Lévis-Lotbinière ;
- ☞ Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) ;
- ☞ Comité de restauration du lac Dion (CRLD) ;
- ☞ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) ;
- ☞ Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ).

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Au cours des 12 (douze) derniers mois, le CBE a fait différentes interventions publiques soit par l'émission de communiqué de presse, par la participation du CBE à des entrevues téléphoniques, par la diffusion d'outils d'information à la population, par sa participation à des soirées d'information publique et également, en siégeant sur des comités de travail.

Une **revue de presse** se retrouve à la fin du présent document et résume les articles parus dans les différents médias de la région. Cette liste n'est pas une liste exhaustive, mais représente les articles dont nous avons pu obtenir une copie.

Liste des communiqués de presse

- ☞ Communiqué de presse annonçant l'embauche d'une biologiste (23 avril 2004);
- ☞ Entrevue accordée à Monsieur André Poulin de la Voix du Sud concernant le partenariat CBE/Fédération de l'UPA (24 avril 2004).
- ☞ Communiqué de presse suite à l'assemblée générale annuelle du CBE (17 juin) ;
- ☞ Communiqué de presse suite à l'annonce d'un financement de fonctionnement (1^{er} septembre) ;

- ☞ Communiqué de presse annonçant la collaboration entre le CBE et la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse (21 octobre) ;
- ☞ Communiqué de presse suivant la présentation spéciale du Groupe Canards Illimités sur les milieux humides (1^{er} février)
- ☞ Communiqué de presse soulignant la journée mondiale de l'eau (20 mars).

Diffusion d'outil d'information à l'adresse de la population du bassin

- ☞ Publication d'un dépliant d'information sur le bassin versant de la rivière Etchemin (juillet) ;
- ☞ Animation d'un kiosque dans le cadre de l'Expo-BBQ régionale de Bellechasse à Saint-Anselme (9 au 11 juillet) ;
- ☞ Rédaction d'un article pour le bulletin de liaison du Comité de restauration du lac Dion (16 juillet) ;
- ☞ Animation d'un kiosque dans le cadre de l'Exposition régionale du bassin de la Chaudière à Saint-Isidore (30 juillet au 1^{er} août) ;
- ☞ Mise en ligne d'une section interactive d'information sur le BVRE et le projet de mise en place de la GIEBV (septembre 2004) ;
- ☞ Rédaction diffusion électronique (200), impression (1000) et distribution de trois numéros du bulletin de liaison Symbiose (juin et septembre 2004 et mars 2005) ;
- ☞ Organisation d'une soirée d'information sur les milieux humides – invitation du Groupe Canards Illimités Canada (19 janvier) ;
- ☞ Organisation d'une soirée d'information publique sur la capacité de support des bassins versants en phosphore – invitation de Monsieur Jacques Roy du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (16 mars).

PARTENARIAT

Tout au cours de l'année, le CBE a poursuivi son partenariat auprès des principaux intervenants liés à la gestion de l'eau (ROBVQ, MENV, MRC, UPA). Le but est d'assurer le positionnement du CBE à titre de comité de bassin versant de la rivière Etchemin et obtenir le financement prévu pour les comités de bassin des 33 rivières prioritaires ciblées dans la politique nationale de l'eau. À l'échelle régionale, le CBE a contribué à la promotion de la gestion par bassin versant auprès des directions régionales des ministères concernés, du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches, des organisations de lacs, des Fédérations de l'UPA et des municipalités régionales de comté présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière Etchemin.

PLAN D'ACTION 2005-2006

3 volets proposés

Volet 1- Finalisation du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Etchemin et dépôt du Plan d'action concerté au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

La présente vise à consolider l'expérience de concertation entamée lors d'une expérience précédente et de répondre aux objectifs établis dans le cadre de la nouvelle Politique de l'eau du ministère de l'Environnement en terme de Plan directeur de l'eau (plan d'action).

TÂCHES	OBJECTIFS	FAÇON DE FAIRE	ÉCHÉANCES
Mettre à jour les enjeux, orientations et objectifs du PDE	Valider la pertinence des choix faits et recueillir des informations pour quantifier les objectifs et commencer à bâtir le plan d'action	Consultation d'experts de différents organismes	Avril 2005
Présentation des résultats au CA	Présenter et valider les résultats Préparer les acteurs à la consultation	Présentation	15 juin 2005
Cibler les objectifs	Quantifier les objectifs (cible de résultats à atteindre avec indicateurs de mesures)	Comité du CBE ou CA du CBE + experts au besoin	Juin à septembre 2005
Consultation des acteurs de l'eau du bassin versant	Connaître l'implication passée et future des acteurs de l'eau eu regard aux objectifs du PDE	Sondage auprès des acteurs de l'eau locaux et régionaux	Juin à novembre 2005
Présentation des résultats de la consultation	Valider les cibles de résultats		Novembre à janvier 2006
Élaboration du plan d'action		Formation de comités techniques pour chaque thème (membres du CBE + experts externes) Contact des acteurs qui veulent agir (projets planifiés ou nouveaux projets)	Janvier à mars 2006
Dépôt du PDE	Valider la conformité du Plan d'action auprès des autorités gouvernementales	Transmettre le PDE au MDDEP pour analyse interministérielle	Mars 2006

Volet 2- Mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Etchemin

- Signature de 15 contrats de bassin (ententes volontaires)

Volet 3- Communications avec la population

- Finaliser le financement des 24 panneaux routiers indiquant les limites du bassin versant
- Rédiger 3 numéros du Symbiose – été – automne/hiver – printemps
- Accroître la présence du CBE dans 2 écoles primaires
- Présence lors de foires agricoles – Saint-Anselme – Saint-Isidore
- Mettre sur pied un comité de mise en œuvre de la Fête de la rivière 2006

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005-2006

REVENUS	PRÉVISIONS
Solde reporté 2000-2005	31 127.00 \$
Solde non affecté	20 000.00
MENV (financement de fonctionnement)	65 000.00
Emploi Québec (agente en communications)	5 004.00
Revenu Canada (remboursement TPS)	598.23
Revenu Québec (remboursement TVQ)	685.75
Remboursement des frais bancaires	250.00
Remboursement taxes affaires (mun. de Saint-Anselme)	280.00
Autres (partage d'un kiosque)	172.54
TOTAL DES REVENUS :	82 945.28 \$
DÉPENSES	
POSTES BUDGÉTAIRES	
<i>Salaire -Coordonnatrice</i>	32 086.60 \$
<i>Salaire- Professionnelle - communications</i>	8 349.60
<i>Cotisations / provincial et fédéral</i>	5 661.07
<i>Autres cotisations (CNT, CSST)</i>	700.00
SOUS-TOTAL (SALAIRES)	46 797.27 \$
 <i>Comptabilité</i>	-
<i>Honoraires - programmeur du site Internet</i>	500.00
<i>Frais de déplacement - président et administrateurs</i>	200.00
<i>Frais de déplacement - coordonnatrice</i>	2 000.00
<i>Frais de réunion</i>	200.00
<i>Frais de matériel cartographique</i>	100.00
<i>Location d'un espace de travail</i>	3 040.60
<i>Fournitures de bureau</i>	2 000.00
<i>Ameublement et matériel informatique</i>	1 000.00
<i>Photocopie</i>	600.00
<i>Publication et impression</i>	100.00
<i>Frais de télécommunications incluant hébergement du site</i>	2 580.00
<i>Frais adhésion et colloque</i>	400.00
<i>Frais de poste</i>	500.00
<i>Vérificateur</i>	1 200.00
<i>Assurances</i>	425.00
<i>Symbiose</i>	5 600.00
<i>Frais bancaires</i>	250.00
<i>Autres (publicité, kiosque, cadeaux, etc.)</i>	1 000.00
SOUS-TOTAL (FONCTIONNEMENT)	21 795.70 \$
SOUS-TOTAUX (SALAIRES ET FONCTIONNEMENT)	68 592.97 \$
Montant disponible pour projets	14 352.31
Panneaux routiers	
TPS et TVQ remboursables	1 300.00
TOTAL DES DÉPENSES	82 945.28 \$

RAPPORT FINANCIER 2004-2005

États financiers

**CONSEIL DE BASSIN DE LA
RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)**

Exercice terminé le 31 mars 2005



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2005

Rapport des vérificateurs.....	1
États financiers	
Bilan.....	2
État des revenus et dépenses	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5



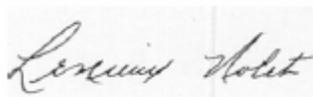
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Nous avons vérifié le bilan du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) au 31 mars 2005 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Société en nom collectif

Lévis (Québec)
Le 24 mai 2005

Lévis (418) 833-2114
Québec (418) 659-7374
Cap-Santé (418) 285-2779
Montmagny (418) 248-1910
Lac-Etchemin (418) 625-1991



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Bilan

31 mars 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	2005	2004
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	12 400 \$	26 983 \$
Dépôt à terme, 1 %	20 176	15 000
Débiteurs	4 254	3 628
	<hr/>	<hr/>
	36 830	45 611
Immobilisations (note 3)	2162	2 249
	<hr/>	<hr/>
	38 992 \$	47 860 \$

Passif et actifs nets

Passif à court terme :		
Créditeurs	7 865 \$	9 373 \$
Actifs nets :		
Investis en immobilisations	2 162	2 249
Non affectés	28 965	36 238
	<hr/>	<hr/>
	31 127	38 487
	<hr/>	<hr/>
	38 992 \$	47 860 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

État des revenus et dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	2005	2004
Revenus :		
Ministère de l'Environnement	65 000 \$	69 000 \$
Emploi Québec	7 639	3 158
Autres	464	900
	<u>73 103</u>	<u>73 058</u>
Dépenses :		
Fonctionnement :		
Salaires et avantages sociaux	57 057	36 848
Loyer	2 258	968
Assurances	425	425
Taxes d'affaires	312	312
Téléphone	2 353	2 436
Papeterie et dépenses de bureau	2 561	2 752
Abonnements et cotisations	791	411
Déplacements et représentation	2 284	898
Honoraires professionnels	2 621	3 634
Publicité	8 578	555
Amortissement	1 019	1 597
Frais bancaires	204	131
	<u>80 463</u>	<u>50 655</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>(7 360)\$</u>	<u>22 403 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2005, avec chiffres correspondants de 2004

	Investis en Immobilisations	Non affectés	2005 Total	2004 Total
Solde au début de l'exercice	2 249 \$	36 238 \$	38 487 \$	16 084 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 019)	(6 341)	(7 360)	22 043
Investissement en immobilisations	932	(932)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 162 \$	28 965 \$	31 127 \$	38 487 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2005

1. Statut et nature des activités :

La société, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est vouée à favoriser la gestion intégrée des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'eau et les ressources aquatiques du bassin versant de la rivière Etchemin. Elle est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales conventions comptables :

a) Constatation des produits :

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont établies au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencement	5 ans

3. Immobilisations :

	2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	12 486 \$	11 207 \$	1 279 \$	1 961 \$
Mobilier et agencement	2 263	1 380	883	1 032
	14 749	12 587	2 162	2 993
Subventions	(4 462)	4 462	-	(744)
	19 211 \$	17 049 \$	2 162 \$	2 249 \$



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2005

4. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été dressé puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire qui ne soit déjà divulguée ailleurs dans les états financiers.



Des berges sous étude

Grâce à deux projets financés par le programme Emplois-nature-jeunesse de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), les productrices et producteurs, dont les terres longent les rivières Le Bras et sa tributaire La Fourchette dans Bellechasse ainsi que la rivière La-Chevrolière dans Portneuf, pourront obtenir un diagnostic de leurs berges. L'objectif principal est l'aménagement des cours d'eau.

Les propriétaires riverains situés dans le secteur touchant ces projets seront contactés sous peu par un biologiste ou un technicien de la faune. Avec le consentement des propriétaires, ces deux personnes exécuteront les tâches suivantes :

- Caractériser les berges riverains
- Répertoire l'habitat faunique et floricole
- Établir le diagnostic des berges

• Proposer, s'il y a lieu, des plans d'aménagement

Il n'y aura aucuns frais pour le volet sensibilisation et diagnostic.

Afin de réaliser ces deux projets, les Fédérations régionales de l'UPA se sont associées à différents partenaires tels que le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer (GIRB), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA), le MAPAQ, la station de recherche de Deschambault, le syndicat de l'UPA Kennedy et le syndicat de l'UPA La-Chevrolière.

Les commanditaires suivants se sont aussi joints aux projets : Groupe Alfred Couture Ltée; Desjardins, Centre financier aux entreprises Chaudière-Nord; Meunerie Dynamix Portneuf inc.

La Petite Terre
Volume 17 Numéro 2
Fédération de l'UPA
Avril 2004



ENVIRONNEMENT

Volume 16, numéro 14 Beauce Weekend 2 avril 2004 Page 5

par Marilyne Lavoie

4 000\$ POUR DES CONTRATS DE BASSIN

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a obtenu une subvention de 4 000\$ du ministère de l'Environnement du Québec pour mettre en place les premiers contrats de bassin au Québec.

La plupart des organismes de bassins ver-

sants de la province sont présentement au stade de cueillette d'information et de concertation suite à la mise en place de la Politique nationale de l'eau émise en 2002. « Cette subvention nous permettra d'engager une personne qui travaillera les premiers contrats de bassin, une première au

Québec! », s'exclame Carole Rouillard, coordonnatrice du CBE. Ces contrats seront signés avec les intervenants intéressés à s'impliquer volontairement pour la protection, la restauration ou la mise en valeur du bassin versant de la rivière Etchemin.

Le CBE et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer ont fièrement annoncé leur union au sein de nouveaux locaux, à

Saint-Anselme. « Le regroupement de deux organismes est aussi une première en province. Nous offrirons des services en commun, comme l'implantation d'un programme éducatif dans les écoles », a enchaîné Mme Rouillard.



L'équipe du CBE et du GIRB.

Le Journal de Lévis 21 AVRIL 2004 P.18 Actualités



Supplément de la Terre de chez nous - PAGE 2 - AV

ACTUALITÉS

Une biologiste à la rescousse

(AP) Grâce à une subvention de 14 651 \$, obtenue du programme Emplois-nature-jeunesse de la Fondation de la faune du Québec et à l'appui financier de 500 \$ du Groupe Alfred Couture et de 400 \$ du CFE de Beauce-Nord, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) en collaboration avec la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse et le Syndicat de base de Kennedy viennent de procéder à l'engagement d'une biologiste en la personne de Mme Geneviève Desroches.

Cette dernière a pour mandat de faire au cours des six prochains mois un diagnostic du sous-bassin de la rivière La Fourchette, qui est située dans

le bassin versant de la rivière Etchemin, et de collaborer aux projets en cours dans le bassin versant de la rivière Boyer, notamment ceux du ruisseau le Portage, un affluent de la Boyer, sis à Saint-Charles.

Outre la sensibilisation auprès des producteurs riverains, Mme Desroches offrira à ces derniers un compte rendu de l'état des berges ainsi que de la faune et de la flore en plus de travailler à l'éventuelle préparation d'un plan d'aménagement des cours d'eau. Les propriétaires riverains situés dans ces secteurs seront contactés sous peu par le biologiste afin d'obtenir leur appui dans la réalisation de ce projet

SAINTE-ANSELME - Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a reçu une subvention de 4 000 \$ de la part du ministère de l'Environnement du Québec dans le cadre de la Journée de l'eau. La somme servira à la mise en place des premiers contrats de bassin au Québec.

Les contrats de bassin sont des engagements clairs

et volontaires des acteurs de l'eau qui désirent s'impliquer dans la protection, la restauration ou la mise en valeur du bassin versant.

Le contrat aura pour but d'assurer la réalisation d'un plan environnemental d'actions, convenu entre un ensemble d'intervenants locaux et régionaux.

Le CBE invite donc les entreprises, industries, municipalités et organismes environnementaux à

le contacter pour faire part de ses actions actuelles ou futures liées à l'amélioration de l'eau sur le bassin versant de l'Etchemin. Pour plus d'information, contactez le CBE au 885-0043 ou au 885-1496.

Collaboration entre le CBE et le GIRB
Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin et le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer (GIRB) partageront dorénavant

les mêmes locaux pour travailler en étroite collaboration afin de maintenir et de développer un service auprès de la population et des différents acteurs de l'eau. Les deux comités ont également élaboré un projet éducatif auprès des écoles des bassins des rivières Boyer et Etchemin.

Parmi les activités offertes, on retrouve la plantation d'arbres et arbustes le long des cours d'eau en milieu agricole, la production d'algues d'ombre de fontaines (fruits moussés) et le nettoyage des berges.

Les nouveaux locaux du CBE et du GIRB sont situés au 615, route Bégin à Saint-Anselme. (GR)

Une nouvelle ressource pour les bassins versants de l'Etchemin et de La Boyer

Dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la protection des cours d'eau en milieu agricole, la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse, le syndicat de base de Kennedy, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) ainsi que le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) sont heureux d'annoncer l'intégration d'une biologiste au sein de leur équipe, Mme Geneviève Desroches.



Geneviève Desroches

Grâce à ce projet financé en grande partie par le programme Emplois-nature-jeunesse de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) ainsi que par le Groupe Alfred Couture Ltée et Desjardins Centre financier aux entreprises Chaudière-Nord et Bellechasse, Mme Desroches pourra faire un diagnostic du sous-bassin de la rivière La Fourchette (située dans le bassin versant de la rivière Etchemin) et collaborer aux projets dans le bassin versant de la rivière Boyer.

Outre la sensibilisation auprès des producteurs agricoles riverains, Mme Desroches offrira à ces derniers un compte rendu de l'état des berges ainsi que de la faune et de la flore en plus de travailler à l'éventuelle préparation d'un plan d'aménagement des cours d'eau.

LA VOIX DU SUO - Le samedi 1 mai 2004 - Page 7

Actualités

65 000\$ au Conseil de bassin

LÉVIS - Le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin vient d'obtenir une subvention de 65 000\$ via le ministère de l'Environnement du Québec. L'aide financière permettra au Conseil de bassin de progresser vers la reconnaissance et la valorisation des gens impliqués dans la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes du bassin versant de la rivière Etchemin. Les membres du Comité de Bassin procéderont sous peu à l'analyse de l'état de la situation et évalueront les actions engagées pour atteindre les objectifs visés par le Plan directeur de l'eau. Pour ce faire, les entreprises, industries, municipalités et organismes seront invités à faire leur part pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Etchemin. (JP)

J de Lévis, le mercredi 1^{er} septembre 2004
P06



Le bulletin officiel du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)
Juin 2004, vol.1, no.2

SYMBIASE p. 3



Vers une meilleure connaissance des milieux humides du territoire

Y a-t-il sur votre propriété ou près de chez vous une étendue de terre saturée d'eau ou inondée périodiquement? Avez-vous favorisé la vie aquatique et la venue de plantes associées aux milieux humides comme des quenouilles, des nénuphars ou des aulnes rugueux? Saviez-vous que ce type de site est un milieu humide, et que les milieux humides constituent des habitats hautement productifs et diversifiés qui rendent de nombreux services pour vous et moi, et également pour la faune? Les rives des lacs et des cours d'eau, les marais, les marécages, les étangs et les tourbières sont des exemples de milieux humides que l'on rencontre en eau douce, notamment dans le bassin versant de l'Etchemin.

À l'invitation des responsables du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, une quarantaine de décideurs, de gestionnaires et de résidents de la région se sont rendus à l'aréna de Saint-Henri le mercredi 19 janvier dernier afin d'assister à une soirée d'information publique portant sur les milieux humides.

MM. Pierre Dulude et Dominic Bourget, biologistes de l'organisme pancanadien des Canards Illimités, ont entretenu les personnes présentes sur l'importance des milieux humides ainsi que sur le Plan de conservation des milieux humides de la région de Chaudière-Appalaches.

Une richesse inestimable
En fait, les milieux humides sont sans contredit des éléments im-

portants du territoire et des composantes essentielles d'un bassin hydrographique. Ils fournissent de nombreux services indispensables et gratuits à la collectivité, car ils servent:

- de filtres qui captent les sédiments et réduisent la concentration des contaminants;
- d'éponges qui régularisent le niveau de l'eau, et qui réduisent les risques d'inondations et les dommages d'érosion causés par les crues printanières et les périodes de pluie abondante;
- de ressources d'approvisionnement en eau et de réalimentation de la nappe phréatique qui permettent d'atténuer les effets de la sécheresse;
- d'habitats essentiels pour de nombreuses espèces, dont certains faisant partie de notre alimentation;

• de lieux récréatifs et touristiques qui offrent un cadre de vie de qualité et aident à la vitalité d'une économie locale.

Des milieux naturels en péril
Malgré toute leur importance, les milieux humides sont toujours soumis à des pressions grandissantes, que ce soit par le remblayage urbain ou industriel, le drainage agricole ou forestier, l'artificialisation des berges ou autres. Une connaissance des milieux humides du territoire et de leur importance par les divers intervenants (municipaux, agricoles, forestiers, citoyens, etc.) est donc primordiale pour leur maintien.

Une composante essentielle du bassin versant de l'Etchemin
Dans le bassin de la ri-

Le Tour des Ponts Saint-Anselme, 28-03-05

Le 22 mars, Journée mondiale de l'eau

L'UNESCO profite de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, pour sensibiliser la population aux problèmes touchant l'eau ainsi que pour rassembler les acteurs dans le domaine afin de faire progresser le travail déjà amorcé. Cette année, la journée s'organise autour du thème: *l'eau, source de vie*. Rappelons que l'eau est au centre d'enjeux majeurs en ce qui concerne l'environnement et que cette ressource n'est pas inépuisable.

Le CBE prend à coeur cette journée puisque l'eau constitue le centre de ses activités principales. À chaque année, le Conseil de bassin pose des gestes concrets qui ont des répercussions plus positives sur le milieu. Depuis sa création, le CBE a été témoin de nombreux progrès et surtout, d'une plus grande ouverture d'esprit de la part des secteurs agricole et industriel, de la population locale et des municipalités. L'organisme travaille à leur inclure un comportement respectueux envers l'environnement. Du côté municipal, le CBE les encourage à agir sur le plan de l'approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité suffisante, effectuer le traitement des eaux usées et l'amélioration constante des systèmes. Pour les industries, elles peuvent diminuer la quantité d'eau utilisée dans les procédés (recyclage et recirculation). Elles ont aussi la possibilité d'améliorer leurs systèmes de traitement des eaux usées. Les producteurs agricoles, quant à eux, peuvent améliorer leurs pratiques afin d'assurer la protection des cours d'eau et de l'eau souterraine. Finalement, le CBE incite les citoyens à réduire leur consommation d'eau et leur utilisation des pesticides.

La région de la Chaudière-Appalaches peut compter sur quatre organismes de concertation oeuvrant dans le domaine de l'eau. Il s'agit du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), le Groupe d'Intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) et le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS). Quant à lui, le CBE a été fondé en 1996 et compte plusieurs membres des secteurs municipal, agricole et industriel. (cbe@cbeetchemin.qc.ca)

Karine Boucher du CBE, 617, route Bégin, St-Anselme

20 LE TOUR DES PONTS 28 FÉVRIER 2005

vière Etchemin, les milieux humides (marais, marécages et tourbières de plus d'un hectare) occupent moins de 2 % de la superficie. Près du fleuve, plusieurs tourbières sillonnent le réseau, tandis que la partie amont du bassin est constituée principalement de marécages (dominés par les arbres et les arbustes), dont l'important marécage de la rivière Etchemin qui, à lui seul, représente 10 % des milieux humides de tout le bassin.

Les milieux humides sont importants pour la gestion durable de l'eau de l'ensemble du bassin versant de la rivière Etchemin puisqu'ils contribuent à lutter contre des étages trop élevés en été, à atténuer les problèmes d'érosion des berges ainsi qu'à maintenir la qualité de l'eau.

Canards Illimités Canada
Active depuis trente ans au Québec, la Société de conservation Canards Illimités a fait progresser la réflexion sur l'importance de la conservation des milieux humides. Elle a investi près de 55 millions de dollars pour aménager, protéger et restaurer des milieux humides, soit quelque 25 000 hectares répartis sur près de 190 sites. Mais au-delà de conserver des sites en en faisant l'acquisition, il faut également travailler à l'échelle des paysages pour acquérir de nouvelles connaissances et pour faire en

sorte que les divers intervenants soient en mesure d'identifier ces milieux importants. De cette façon, il nous sera plus facile de poser les gestes afin de les maintenir, pour le bénéfice de tous, celui de la faune et de l'environnement.

Portrait des milieux humides de la région
Canards Illimités Canada réalise actuellement le portrait des milieux humides pour les différentes régions administratives du Québec. Ces travaux permettent, entre autres, de mieux connaître les types de milieux humides, leur superficie, leur répartition dans les bassins hydrographiques, et ce, en lien avec l'utilisation du territoire.

Présentation du CBE à venir
Enfin, le CBE désire informer que la prochaine présentation spéciale aura lieu le mercredi 16 mars prochain. M. Jacques Roy, agronome au ministère de l'Environnement, viendra discuter de la capacité de support des bassins versants en phosphore. Une rencontre du conseil d'administration suivra la présentation.

Pour informations, contactez Mme Karine Boucher, du CBE au 885-1406. Les locaux du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) sont situés au 617, route Bégin à St-Anselme.



Transport collectif Pour mieux vous servir!

Un guichet unique de transports Entraide Solidarité Bellechasse s'est vu confier la responsabilité de la gestion du guichet unique du transport collectif. En plus du transport accompagnement/bénévoles, il est en charge de la gestion quotidienne des places disponibles de l'ensemble des autres types de transport du territoire:

- transport adapté
- transport scolaire
- minibus du Centre de jour
- minibus et caravane du Centre de Santé de Bellechasse (Fondation Rayon d'espoir).

Inscription
Pour avoir accès à tous nos services, vous devez vous inscrire par téléphone au guichet unique et payer la cotisation annuelle de 5 \$. Selon la localité où vous habitez et le service que vous utilisez, vous pourrez, par la suite, bénéficier d'un service abordé.

Pour toute demande de transport ou réservation, vous devez contacter la responsable des transports à Entraide Solidarité Bellechasse. Cette dernière évaluera votre demande, fera l'estimation des coûts du service, vous informera des modalités et vous dirigera vers le transport adéquat pour vous. Il est nécessaire de téléphoner 24 heures à l'avance.

Types de transport disponible
Transport accompagnement/bénévoles

Ce type de transport rejoint une clientèle privée d'un véhicule automobile et/ou défavorisée économiquement et/ou bénéficiaire d'un remboursement quelconque pour leurs transports (ex.: CSST, CLSC, CLE, etc.). La clientèle peut utiliser le service pour des motifs reliés à la santé (rendez-vous médicaux, dépannage alimentaire, activités visant à briser l'isolement) basés sur des critères définis.

Pour nous rejoindre (418) 883-3699 Sans frais 1 877-935-3699

Du lundi au vendredi



Conférence sur la capacité de support des rivières en phosphore

À l'invitation du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Monsieur Jacques Roy, agronome au ministère de l'Environnement du Québec, prononcera le mercredi 16 mars de 19 h 30 à 20 h 30 une conférence au Centre sportif de Saint-Henri sur la capacité de support des rivières en phosphore. Une rencontre du conseil d'administration du CBE suivra la présentation.

André Poulin
24 organismes parmi lesquels figuraient la Conférence régionale des élus (CRÉ) Chaudière-Appalaches, les Conseils de bassin de la rivière Etchemin et de la Rivière-du-Sud, le Groupe de restauration de la rivière Boyer, les Fédérations de l'UFA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, etc. ont présenté leurs mémoires au ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas Mulcair, lundi dernier, à Saint-Georges dans le cadre de la tournée de consultation qu'il effectue avec son avant-projet de loi sur le développement durable.

Sept présentations verbales ont aussi été faites devant le ministre lors de cette tournée de consultation qui a succédé un soir d'intérêt au Québec. À ce jour, de nouvelles journées de consultation ont été tenues dans 19 régions du Québec et ont permis au ministre de recueillir pas moins de 500 griefs et quelque 200 personnes. Les mémoires déposés dans l'ensemble des régions du Québec dans le cadre de cette consultation figurent sur le site Internet www.mdev.gouv.qc.ca/developpement/enligne.htm sous l'onglet mémoires déposés.

24 ORGANISMES DÉFILENT DEVANT LE MINISTRE MULCAIR

Leur consultation permettra de constater que le plan de développement durable est largement endossé par les organismes municipaux, qui veulent même lui donner des dents, et environnementaux mais reçu avec précaution par les représentants de l'UFA.

DES DENTS À L'AVANT-PROJET DE LOI

Dans leur mémoire, le CRÉ de Chaudière-Appalaches, et encore, la municipalité de Saint-Georges insiste par exemple pour que la définition même du concept de développement durable tel que proposé par le gouvernement à savoir: processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromettent pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement soit complétée par une définition plus exhaustive du concept de développement durable qui précise que l'environnement est la condition d'un développement durable, la société est la finalité pour laquelle se fait le développement, et l'économie est le moyen pour y parvenir.

Selon la CRÉ, cette phrase vient donner un sens dynamique à la définition, une logique d'application du concept lui-même qui, sans cette précision, demeure abstraite en ce qui a trait à la dernière partie de la définition. Dans le même sens, la Conférence com-



LE MINISTRE THOMAS MULCAIR lors de son passage à Saint-Georges dans le cadre de la tournée de consultation sur son avant-projet de loi sur le développement durable.

plusieurs autres intervenants demandent au ministre que le commissaire chargé de surveiller l'application de la loi du Développement durable relève de l'Assemblée nationale plutôt que du vérificateur général. Les producteurs agricoles sont pour leur part beaucoup plus nuancés sur l'application du concept de développement durable. Ils souhaitent notamment que l'application du principe se

Voix du Sud 30 avril 2005 page 3.

façon ferme par le ministre ou que le gouvernement de référence soit le gouvernement municipal pour l'application de certaines réglementations comme l'agrégation de terres agricoles en milieu forestier. Somme toute, l'avant-projet de loi a donc été reçu positivement par une majorité d'organismes de Chaudière-Appalaches, dont plusieurs proposent même au ministre de donner encore plus de mordant à sa future loi sur le développement durable.



SYMBIOSE

Jun 2004, vol. 1, no. 2

LE BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)
617, Route Bégin, Saint-Anselme, (Qc), G0R 2N0, Tél. : (418) 885-0043, Téléc. : (418) 885-1408
Courriel : cbe@cbechemin.qc.ca, Internet : www.cbechemin.qc.ca

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

L'été, c'est l'occasion de nous rappeler l'inestimable valeur de l'eau douce. C'est aussi une période privilégiée pour entrer en contact avec la nature, être à l'écoute du besoin de la préserver, de la protéger et surtout de l'utiliser de façon plus responsable. La Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, réserve une place de choix pour aborder des solutions permettant de restreindre les problèmes relatifs à l'eau.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous présente la seconde édition du bulletin de liaison Symbiose. Pour célébrer l'arrivée de l'été, l'équipe du CBE a cru bon d'insérer un spécial estival sur le thème de l'économie d'eau potable. L'idée est une suite logique aux nombreuses questions que nous avons entendues sur le sujet. Nous espérons que ces feuillets pourront vous être utiles ou servir à une personne de votre entourage.

Vous aimeriez que le journal traite d'un sujet spécial. Faites nous le savoir et se sera un plaisir de se pencher sur la question.

Bonne lecture et n'hésitez surtout pas à faire circuler ce bulletin.

Carole Rouillard

MOT DU PRÉSIDENT

Le passé garant de l'avenir!

Je suis fier des réalisations accomplies par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin au cours des quatre dernières années et tout particulièrement de celles accomplies en 2003-2004. Le CBE a longtemps travaillé à l'interne afin de consolider ses orientations et développer sa mission.

En 2003-2004, les actions antérieures nous auront permis de mieux faire connaître le CBE qui quotidiennement devient incontournable et un pilier de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière Etchemin. Au cours de cette année financière qui se termine, beaucoup d'énergie auront été investies afin de mettre en pratique les principes de la concertation et de permettre la mise en œuvre de projets concrets avec les partenaires de notre bassin versant.

La concertation établie comme fer de lance dès les premiers instants au CBE aura permis d'atteindre un niveau de connaissance encore inégalé de notre territoire, visant la mise en place de mesures favorisant la protection, la préservation et l'utilisation judicieuse de nos multiples ressources.

Le fruit de ce travail se nomme le « Plan directeur de l'eau ». Le Ministre de l'environnement, nous faisait récemment parvenir une lettre spécifiant l'acceptation de notre PDE et de sa conformité face aux exigences du ministère de l'environnement. Ce sont tous nos efforts qui sont ainsi récompensés et se voient reconnus et je vous en remercie. Selon notre ministre de l'Environnement, « *il apparaît que la plupart des éléments requis pour préparer un PDE sont présents : portrait, diagnostic, enjeux, orientations et objectifs, consultations publiques* ». On y note aussi que la qualité des documents que nous avons réalisés est « *remarquable* ».

Récemment, nous signions les premiers contrats de bassin avec des partenaires disposés à travailler à l'atteinte d'objectifs inclus dans le PDE.

La prochaine étape sera l'actualisation de notre Plan d'action afin d'en augmenter son efficacité et atteindre une plus grande prise en charge par les partenaires du milieu. Nous mettrons l'emphase sur les cibles identifiées en l'an 2000 et veillerons à identifier plus spécifiquement les actions de suivi, les maîtres d'œuvre, les autres partenaires potentiels, le coût estimé et les sources de financement.

Table des matières

Mot du président et message de la coordonnatrice.....	Page 1	Enviro chroniques.....	Page 8
Mot de Mme Carole Théberge - ministre de la région de Chaudière-Appalaches.....	Page 2	Pèle mèle.....	Pages 9-10
Des nouvelles du CBE.....	Pages 3-4	Dossier spécial.....	Pages 11 à 15
Enviro brèves.....	Pages 5 à 7	Finale.....	Page 16

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

MOT DU PRÉSIDENT

Mot de Mme Carole Théberge, députée de Lévis, ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

DES NOUVELLES DU CBE

Rapport d'activité 2003-2004, une nouvelle ressource au CBE, nouveau site internet, structure administrative du CBE

ENVIRO BRÈVES



Actualités locales, régionales, nationales et internationales

ENVIRO CHRONIQUES

Portrait du bassin versant de la rivière Etchemin (partie 2/3)

PÈLE MÈLE

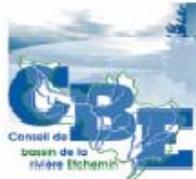
Identification volontaire des puits en milieu agricole, Programme d'échantillonnage de l'eau et des puits individuels, Collecte de déchets verts, Les lacs et les cours d'eau : des milieux vivants et protégés, Inauguration du circuit canot Le Beauchemin, Fêtes de la Pêche à Sainte-Claire et Saint-Léon.

DOSSIER SPÉCIAL

L'EAU, POURQUOI S'EN FAIRE ?, Pourquoi est-il si important de conserver l'eau?, Quelques trucs faciles, Pour surveiller votre consommation d'eau, tenez un journal de bord!

LE PHOSPHORE, Comment le reconnaître?, D'où provient-il?, Comment le vaincre?,

POURQUOI SORTIR LES ANIMAUX DES COURS D'EAU ?, Des bénéfices pour tous, Gains agronomiques, Gains au cours d'eau, Méthodes d'abreuvement en retrait des cours d'eau, Besoin d'aide?



LA SOURCE D'AGIR !

SYMBIOSE

Septembre 2004, vol. 1, no. 3

LE BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

617, Route Bégin, Saint-Anselme, (Qc), G0R 2N0, Tel. : (418) 880-0043, Téléc. : (418) 880-1408
Courriel : cbe@cbechemin.qc.ca, Internet : www.cbechemin.qc.ca

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

En ce mois de septembre, l'équipe du CBE vous souhaite la bienvenue et espère que les vacances furent agréables et reposantes. C'est avec plaisir que je vous souhaite un bon début d'automne.

L'été du CBE, en ratata!

Il y a eu beaucoup d'action encore au CBE dans les derniers mois et nous en sommes bien heureux. En premier lieu, il y a eu notre assemblée générale annuelle. Le point principal de cette assemblée fut le renouvellement de notre conseil d'administration. Je tiens à féliciter tous les membres du nouveau conseil d'administration et à souhaiter la bienvenue aux personnes se joignant à nous.

Ensuite, un nouveau dépliant d'information sur le bassin versant de la rivière Etchemin a pris jour et fut distribué à travers le territoire.

Puis, le CBE a animé son propre kiosque d'information lors de l'Expo-EBQ de Saint-Anselme ainsi qu'à l'Expo agricole du bassin de la Chaudière. Quiz, photos, cartes, dépliants, aquarium, simulateur de contamination des eaux souterraines. Les visiteurs ont pris plaisir à visiter notre kiosque et à prendre connaissance de la mission du CBE et de ses activités. Je tiens à remercier tous ceux qui ont animé notre kiosque et contribué au succès de l'événement, notamment quelques bénévoles qui ont fait preuve d'un grand dynamisme.

Nous avons aussi organisé une rencontre-à-dair avec Monsieur Claude Jousseau, vice-président de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et président de la Communauté de communes de Val de Trézence, qui visitait notre belle région. (Voir le texte « Une visite de France ! », page 4)

Le vendredi 13 août dernier, un groupe de 18 participants au programme Eco-leadership Afrique-Canada de Jeunesse Canada Monde, provenant du Canada, du Mali et du Burkina Faso a assisté à un atelier sur la conservation de l'eau. L'enseignement avait pour but de leur faire comprendre le phénomène de pollution de l'eau douce ainsi que de les sensibiliser aux mauvaises et bonnes habitudes de vie qui peuvent avoir un impact sur nos cours d'eau. Satisfaits de leur expérience, ils auront confiance de pouvoir agir dans leur pays d'origine.

Le CBE collabore toujours de près avec le Comité de restauration du lac Dion afin qu'une des plus grandes richesses du bassin de la rivière Etchemin soit préservée pour le bénéfice des générations actuelles et à venir.

Le CBE a coopéré avec la Fédération de TUPA DE Lévis-Bellechasse et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) à un projet de caractérisation faunique en milieu agricole dans le sous-bassin de la rivière Le Bras. Il a aussi participé à la journée d'information sur l'aménagement des cours d'eau qui s'est déroulée le 26 août dernier à Saint-Isidore. Encore félicitations à tous les animateurs et aux nombreux participants!



Assainissement autonome et collectivités : un geste qui vous concerne !

L'assainissement autonome concerne entre 12 et 15 millions d'habitants au Québec. Encore plus près de nous, c'est plus de 26 % des résidents du bassin versant de la rivière Etchemin qui sont ou qui devraient être munis de ces installations. Cette technique constitue une alternative économique à l'assainissement collectif depuis la conception jusqu'à l'entretien.

La réglementation a progressivement été renforcée d'une part en obligeant les particuliers à disposer, lorsqu'ils ne sont pas raccordés au réseau public, d'installations d'assainissement autonome maintenues en bon état de fonctionnement, et d'autre part en augmentant la responsabilité des municipalités qui doivent assurer un contrôle technique des systèmes d'assainissement non collectif depuis la conception jusqu'à l'entretien.

Malgré tous ces efforts, il nous est permis de croire qu'encore plusieurs propriétaires détiennent des installations non-conformes, défectueuses ou mal entretenues. Ces installations défectives peuvent contaminer les eaux qui servent à l'alimentation en eau potable, que se soit un cours d'eau avoisinant, leur propre puits ou souvent, celui d'un voisin.

En organisant un dossier spécial sur ce thème, le CBE veut apporter aux professionnels et aux collectivités un éclairage sur la réglementation dans ce domaine sur les plans juridiques et techniques.

Bonne lecture !

Carole Rouillard

Carole Rouillard, coordonnatrice
Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Table des matières

Message de la coordonnatrice	Page 1	Pê le mêle	Page 9-10-11
Des nouvelles du CBE	Page 2-3-4	Dossier spécial	Page 14-15-16
Environnement	Page 5-6-7	Finale	Page 16
Environnement chroniques	Page 8		

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

DES NOUVELLES DU CBE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2004-2005, ENGAGEZ-VOUS dans la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes du bassin versant de la rivière Etchemin !
FORMULAIRE D'ADHÉSION POUR ÊTRE MEMBRE DU CBE (2004),
65 000 \$ POUR PASSER À L'ACTION,
Plan d'action 2004-2005,
UNE VISITE DE FRANCE !

ENVIRO BRÈVES



Actualités locales, régionales, nationales et internationales

ENVIRO CHRONIQUES

Portrait du bassin versant de la rivière Etchemin (partie 2/3)

PÊLE MÊLE

Bilan des travaux d'aménagement faunique du CRRE, Le ruisseau Fourchette à l'étude, Le Programme Prime-Vert, volet 10 est maintenant démarré pour 2004-2005, Les Cours d'eau en milieu agricole et la faune
Projection spéciale à Saint-Raphaël

DOSSIER SPÉCIAL

L'INSTALLATION SEPTIQUE : Les fosses septiques, c'est quoi?, Quelques conseils pratiques qui vous aideront à entretenir convenablement votre système,
LE FONCTIONNEMENT D'UNE FOSSE SEPTIQUE : Comment fonctionne l'assainissement autonome?, Le terrain est important.
LA RÉGLEMENTATION : Pourquoi assainir les eaux usées ?, À qui est confié la responsabilité d'appliquer le règlement? Les droits acquis.
LES FOSSES SEPTIQUES : le cas du lac Dion



LA SOURCE D'AGIR !

Mars 2005, vol.2, no.4

LE BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)
617, Route Bégin, Saint-Anselme, (Qc), GOR 2N0. Tél. : (418) 885-0043, Téléc. : (418) 885-1408

MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir, au nom des administrateurs du Conseil de bassin de la rivière Etchemin de vous présenter la quatrième édition de notre bulletin de liaison, Symbiose.

Je profite de ce premier numéro de l'année 2005 pour vous offrir mes meilleurs vœux. J'espère qu'elle permettra l'épanouissement de vos implications environnementales.

Je nous souhaite les forces nécessaires requises à la libération de la pensée créatrice inhérente à l'accomplissement de nos objectifs communs de protection et d'utilisation judicieuse de la ressource EAU de notre bassin versant. Puissent nos idéaux transcender la course folle que nous oblige notre rythme de vie moderne.

L'Etchemin, une vision à partager...

Lorsque l'eau coulant des sillons, de rigoles en ruisseaux et jusqu'à notre rivière Etchemin sera davantage propice à la remontée du saumon, que sa qualité contribuera à l'amélioration des milieux aquatiques tant dans son tronçon principal qu'au sein de ses tributaires et qu'elle invitera à la baignade comme autrefois, nous aurons alors accompli notre mission, en léguant aux générations futures un héritage écologique de qualité inestimable.

Tous autant que nous sommes en tant qu'utilisateurs de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin devons nous sentir interpellés par cette vision et la faire NOTRE ! En permettant la concertation, les échanges d'expériences et la circulation de l'information dans ce domaine, le CBE, apporte ici, une contribution active en ce sens.



Le CBE : La Source d'Agir...

Le CBE, en tant que table de concertation, a pour mandat de regrouper les divers intervenants économiques, sociaux, environnementaux, gouvernementaux ainsi que les citoyens du bassin versant de l'Etchemin et de les unir en une seule voie afin d'atteindre les objectifs précédemment énoncés.

C'est pour cette raison que le CBE s'efforce à rassembler en son sein des membres de tous les milieux ayant une incidence sur la qualité et le bon usage de l'eau du bassin versant et des ressources qui y sont liées. Le CBE veille ainsi à s'assurer qu'il y ait parmi ses membres le plus grand nombre possible de gestionnaires, d'organismes locaux et régionaux, d'organisations gouvernementales et de citoyens, tous portés par la ferme volonté de redonner à la population du bassin versant de l'Etchemin l'eau auquel elle a pleinement droit.

Parallèlement, le CBE encourage et soutient aussi l'engagement accru de ses membres appartenant à la société civile dans la réalisation de ses objectifs.

Devenez membre de notre équipe, c'est gratuit !

Si vous croyez à l'importance de l'eau pour notre qualité de vie et si vous voulez participer à sa gestion concertée en tant que résidant du bassin de la rivière Etchemin, rien de plus simple. Vous pouvez me contacter pour plus amples informations au 882-2402 ou encore rejoindre l'équipe du CBE.

Soyons ensemble une Source d'Agir !

Le président du CBE,

Table des matières

Mot du président.....	Page 1	Enviro brèves.....	Pages 7 à 10
Message de la coordonnatrice.....	Page 2	Enviro chroniques.....	Page 11
Des nouvelles du CBE.....	Pages 2 à 4	Dossier spécial.....	Pages 12 à 15
Pêle mèle.....	Pages 5-6	Finale.....	Page 16

MOT DU PRÉSIDENT

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

DES NOUVELLES DU CBE

Le Saviez-vous ? Journée mondiale de l'eau, Nouvelle agente de communication, Journée de formation sur les cours d'eau municipaux Le 16 mars, c'est un rendez-vous !, Le ruisseau Fourchette scruté à la loupe, Vers une meilleure connaissance des milieux humides du territoire

PÊLE MÊLE

Le retour marqué du saumon dans la rivière Etchemin, Un exemple d'initiative d'éducation relative à la protection de l'Eau, Le Comité de restauration du lac Dion : une table de concertation pour la gestion intégrée du bassin versant du lac Dion,

ENVIRO BRÈVES



Actualités locales, régionales, nationales et internationales

ENVIRO CHRONIQUES

QUIZZ Vous croyez en connaître sur l'eau ? La rivière Etchemin et son bassin versant, L'Eau dans le monde, L'Eau source de vie, L'Eau dans notre quotidien, Vocabulaire

DOSSIER SPÉCIAL

LE COURS D'EAU MUNICIPAL : AIDE-MÉMOIRE

Comment reconnaître un cours d'eau municipal ?, Qui est le gestionnaire ?, L'obligation principale aux cours d'eau municipaux, Comment se réalise l'obligation principale ?, L'Officier responsable, Les pouvoirs de l'inspecteur, Les autorisations et Organigramme des étapes et intervenants VOTRE COURS D'EAU : UNE VALEUR À PRÉSERVER EN MILIEU AGRICOLE : Une attention soutenue portée aux rives et au littoral des cours d'eau, Avant d'intervenir, informez-vous de vos obligations Quelques définitions relatives aux cours d'eau